

*course: renforcement linguistique
Moster r. tous les groupes.*

Les cieux ou Les ciels

Le 11 juin 2020

Emplois fautifs

Le nom *ciel* a l'étrange particularité d'avoir deux pluriels différents. L'Académie française avait déjà noté ce point dans la première édition de son *Dictionnaire* : « *Ciel*, signifie aussi, Le haut d'un lit. *Le ciel du lit*. [...] Au pluriel on dit *des ciels de lit*, & non pas *des cieux*. [...] On dit en termes de Peinture *le ciel, les ciels*. *Ce Peintre fait bien les ciels*. » Bernard Jullien (1798-1881), qui assista Littré pour les questions grammaticales de son *Dictionnaire* a ainsi expliqué ce point : « Le ciel, à proprement parler, est cette partie de la voûte azurée que nous voyons ou que nous concevons comme renfermée dans un horizon déterminé. C'est dans ce sens qu'on dit : *Le ciel de la Provence et celui de l'Italie sont bien différents des ciels de l'Angleterre et de l'Écosse ; ce peintre réussit admirablement dans les ciels*. Les *ciels de lit* tirent leur nom de leur forme et de leur position au-dessus de nos têtes ; et ces exemples nous montrent que, quand on compte les ciels, c'est-à-dire quand on passe au pluriel entendu dans la rigueur de la définition, on le forme régulièrement en ajoutant un *s* au singulier. Le mot *cieux*, au contraire, indique non la pluralité, mais l'universalité indivise de la sphère céleste, ou, au figuré, la Providence, le pouvoir céleste. »

Ce double pluriel s'explique aussi par le fait qu'au Moyen Âge, en effet, les noms terminés en *-el* ou en *-iel* faisaient leur pluriel en *-eux*. Rappelons qu'à l'origine le singulier de *cheveux* était *chevel* et que le pluriel de *tel* s'écrivait *tex* ou *tieus*. Aujourd'hui ces formes ont été unifiées : par analogie avec le pluriel, la langue a choisi le singulier *cheveu*, et *fiel* et *miel* ont comme pluriel *fiels* et *miels* (et non *fiens* ou *fiens* et *mieus* ou *mieux*).